



**Les Amis
de la Terre**

Impacts sociaux et environnementaux de la mine de nickel et de cobalt de Weda Bay en Indonésie

Les Amis de la Terre – Juin 2013

Alors que la France multiplie les discours pour lutter contre la déforestation aux tribunes des conférences internationales, en coulisse, le groupe minier Eramet, contrôlé en partie par l'État et qui a vocation à sécuriser l'accès de la France aux métaux stratégiques, est en train d'ouvrir une mine gigantesque de nickel au cœur d'une forêt primaire (théoriquement) protégée.

1- EXPLOITATION MINIÈRE, DEFORESTATION ET DESTRUCTION DE LA BIODIVERSITÉ

○ **L'île d'Halmahera : un joyau de biodiversité**

Au cœur de l'archipel des Moluques, en Indonésie, l'île d'Halmahera abrite une mosaïque de milieux naturels relativement préservés : lagons poissonneux, rivières à l'eau pure et forêts tropicales dont de nombreuses espèces sont vraisemblablement encore inconnues.

Halmahera est d'ailleurs située sur la ligne de Wallace : une ligne imaginaire, dont le nom vient du célèbre naturaliste du XIX^{ème} siècle, et qui regroupe un chapelet d'îles dont la biodiversité exceptionnelle s'expliquerait par un effet d'interface entre la faune et la flore d'Océanie et d'Asie. Un phénomène accentué par l'isolement qui favorise la spéciation ou création d'espèces nouvelles et uniques. Alors que la biodiversité n'est pas répartie de manière égale sur la planète, l'Indonésie, et plus particulièrement l'île d'Halmahera abrite une des réserves de biodiversité les plus importantes du monde avec un fort endémisme de la faune et de la flore. Environ 80% des forêts qui se trouvent sur cette île n'ont pas encore été explorés.

○ **Le projet minier Weda Bay d'Eramet**

La principale menace pour l'environnement et les populations locales d'Halmahera est l'exploitation minière. L'île, comme de nombreuses autres de l'archipel des Moluques, abrite en effet d'importants gisements de cuivre, d'or, de nickel et de charbon. Une société australienne, Newcrest Mining, exploite déjà deux mines d'or à Halmahera, Gosowong et Toguraci, dont les impacts sur l'environnement sont colossaux : forêts rasées, montagnes éventrées, sols mis à nus et rivières polluées.

La destruction environnementale de l'île d'Halmahera pourrait fortement s'accélérer avec l'exploitation d'un immense gisement de nickel, au cœur de l'île. Le nom de ce gisement (Weda Bay) vient du lieu où sont en train de se construire les infrastructures de traitement et d'exportation du minerai : la baie de Weda. Les premières prospections permettent d'estimer à 4 millions de tonnes le volume potentiellement exploitable de nickel soit la deuxième réserve mondiale actuelle.

En 2006, le groupe français Eramet concluait avec succès une Offre Publique d'Achat sur le groupe Weda Bay Nickel. Avec près de 60% des capitaux, Eramet devient l'actionnaire majoritaire de Weda Bay Nickel devant l'entreprise japonaise Mitsubishi (environ 30%) et le gouvernement indonésien (via une société d'Etat, PT Antam, 10%).

Selon Eramet, qui vise à terme une production de 65 000 tonnes de nickel par an¹, ce gisement permettrait de quasiment doubler les réserves en nickel du groupe. Le projet, qui marque un jalon majeur pour le développement de cette multinationale minière a obtenu une garantie de la part de l'Agence Multilatérale pour la Garantie de l'Investissement (MIGA) de la Banque Mondiale, avec l'aval de la France qui y siège. Il faut préciser ici que les gisements de nickel de Nouvelle-Calédonie qui ont fait la fortune de l'entreprise et le malheur des communautés locales (kanak) sont en voie d'épuisement et, que, selon la logique du profit, il devenait apparemment urgent pour Eramet de trouver des « relais de croissance ».

○ **Sous la pression des industriels : le déclassement des forêts protégées**

Jusqu'en 2004, le nickel de Weda Bay était intouchable grâce à la loi indonésienne sur les forêts de 1999 qui a « gelé » l'exploitation minière dans les forêts protégées. Or, justement, une grande partie du gisement est située sous une forêt protégée. Mais en 2004, sous la pression des industriels, la Présidente Megawati a utilisé une procédure exceptionnelle (« *Perpu* ») qui permet de modifier une loi par simple décret présidentiel

¹ <http://www.eramet.com/projets/weda-bay-nickel-indonesie>

si la sécurité du pays est menacée.

Le chantage des investisseurs promettant de quitter l'Indonésie si trop d'obstacles s'opposaient à l'exploitation minière constitue-t-il vraiment une menace pour la sécurité nationale ? La Présidente Megawati a, en tout cas, tranché en autorisant l'exploitation minière dans les forêts pourtant toujours officiellement protégées.

Ainsi, la superficie totale allouée au méga-projet minier de Weda Bay représente 54.874 hectares de zones boisées, dont 45,8% de forêts protégées (25 118 hectares). Situé à 3,2 kilomètres de la section Aketajawe du parc national Aketajawe-Lolobata, l'exploitation minière détruirait le corridor forestier entre cette section et la section Lolobata du parc. Cela aurait pour conséquence une "perte à long terme de l'habitat de nombreuses espèces endémiques de l'île d'Halmahera et des Moluques du Nord, y compris des espèces protégées par les lois internationales et indonésiennes, et des espèces vulnérables et menacées"², comme le Lori Noira (Chattering Lory) et la tortue Cuora (Asian Box Turtle).

Par ailleurs, cette forêt tropicale joue un rôle de séquestration de carbone. Il n'y a cependant aucune mention de la perte de cette fonction essentielle dans l'étude d'impact. Il est donc probable qu'en intégrant les émissions directes et indirectes du projet, les émissions de la compagnie aillent en s'accroissant, en contradiction avec les engagements du gouvernement français, selon lesquels "la lutte contre le changement climatique est une des priorités environnementales de la France"³. En vue de la Conférence des Parties qui se devrait se tenir à Paris en 2015, la France se doit immédiatement de mettre en cohérence ses discours ambitieux et les politiques qu'elle met en œuvre concrètement.

Enfin, Eramet se targue de faire partie du BBOP (Business and Biodiversity Offsets Programme), dans le cadre duquel l'entreprise compenserait les destructions de biodiversité que le projet Weda Bay causera. Cependant, la compensation biodiversité n'est pas une bonne solution, et elle ne permet pas d'éviter les pertes de biodiversité. Surtout, ces programmes de compensation ignorent la fonction sociale de ces forêts et les droits des peuples forestiers.

2- IMPACTS SOCIAUX ET DROITS DES COMMUNAUTÉS INDIGÈNES

De nombreuses communautés se sont installées dans l'île, vivant principalement de la pêche et pratiquant une agriculture vivrière. Au centre de l'île, au cœur du massif forestier, les Togutil, un peuple indigène, dépendent encore très fortement de la nature pour leur mode de vie.

Les relations de Newcrest Mining avec les communautés locales sont très tendues, en particulier autour de la mine de Toguraci. Jusqu'à fin 2003, la sécurité de la mine était assurée par l'armée de terre indonésienne, aux frais de Newcrest Mining. L'armée a ensuite été remplacée par la Brigade Mobil, un corps de la police indonésienne organisée comme une unité militaire. En janvier 2004, une personne a été tuée et plusieurs autres blessées lors d'un mouvement de protestation.

En ce qui concerne le projet Weda Bay d'Eramet, la zone de la mine se situe à l'intérieur de "Forêts des Peuples Indigènes", des territoires qui appartiennent à ces communautés, comme le reconnaît la Cour Constitutionnelle indonésienne. À plusieurs reprises, les communautés Sawaï (côtière) et Togutil (forestière et nomade), se sont fortement mobilisées contre ce projet, car il menace de détruire leurs principaux moyens de subsistances et leurs habitats. Quatre villages se trouvent à l'intérieur de la zone d'exploitation prévue, et Eramet considère qu'au total 21 villages seront affectés⁴. En 2013, un membre de la communauté Sawaï a même été arrêté et condamné à neuf mois de prison ferme alors qu'il tentait de défendre ses terres.

Un des atouts du projet serait, d'après une présentation interne d'Eramet, « les bonnes relations avec les communautés locales ». Ce sont ces « bonnes relations » que conteste Walhi (Les Amis de la Terre Indonésie) : comme dans de nombreux projets de ce type, la consultation est davantage une formalité qu'une réelle possibilité pour les populations locales de peser sur le projet. La destruction de la forêt et les risques de pollution des eaux inquiètent fortement les communautés qui dépendent de la pêche et de l'environnement. Mais surtout, les Togutil n'ont jamais pu exercer leur droit de consentement libre, préalable et informé avant la délivrance des permis d'exploration, droit pourtant reconnu par plusieurs normes internationales, telle que la Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones.

Le mode de vie des Togutil n'est pas compatible avec la destruction planifiée par Eramet de la forêt dont ils dépendent. D'après le rapport 2008 de la Commission des Droits de l'Homme indonésienne (Komnas Ham), de nombreux abus des Droits de l'Homme ont lieu quand des terres publiques sont ouvertes à l'exploitation minière.

² Earthworks, *Weda Bay Nickel Review Report*, "Supplemental Biodiversity Review of Weda Bay Nickel Project", July 2010, p. 6.

³ <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Les-engagements-de-la-France-en.html>

⁴ <http://www.wedabaynickel.com/fr/environnement-et-population/etude-sociale-des-communautes/>

3 - CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Face à l'ampleur des impacts de la mine de Weda Bay, l'Etat français, actionnaire à hauteur de 26% d'Eramet via Areva, et qui entend faire du groupe minier son principal instrument de sécurisation de l'accès aux métaux stratégiques⁵, ne réagit pas et fait même la promotion de ce projet minier.

Ainsi, à peine entrée en fonction, la ministre du Commerce Extérieur, Nicole Bricq, a reçu Jero Wacik, ministre indonésien de l'énergie et des ressources minérales en juillet 2012 afin de défendre les intérêts d'Eramet⁶. De plus, elle s'est rendue en Indonésie début juin 2013⁷, accompagnée par des représentants du MEDEF international, afin d'assurer les parts de marché de la France dans cette région. Sans doute parce que le nickel est indispensable pour répondre à la surconsommation dans nos pays : il est utilisé dans de nombreux produits des nouvelles technologies de la communication et de l'information (comme les batteries rechargeables).

En conclusion, il est donc troublant de voir un groupe dans lequel l'État français dispose d'une participation et d'une influence mener une politique industrielle critiquable du point de vue climatique, dangereuse du point de vue environnemental et court-termiste du point de vue économique, car basée sur le modèle de l'exploitation intensive d'une ressource finie.

Les Amis de la Terre demandent au gouvernement français d'utiliser son pouvoir d'actionnaire et son influence politique afin d'exiger d'Eramet l'abandon immédiat du méga-projet minier Weda Bay, contradictoire avec ses engagements internationaux et de :

- Rediriger les investissements de ce projet vers les activités de recyclage d'Eramet afin de faire du groupe un acteur majeur du recyclage du nickel.
- Renforcer la coopération bilatérale avec l'Indonésie pour soutenir la mise en cohérence des politiques sectorielles dans ce pays, notamment dans les domaines des forêts, agrocarburants, mines et énergie.
- Adopter et mettre en œuvre, au niveau français et européen, des politiques ambitieuses et contraignantes pour mettre fin à la surconsommation de métaux et hydrocarbures, en favorisant la sobriété et l'efficacité énergétique, ainsi que le recyclage, le réemploi et la réparation.
- Respecter les droits des communautés, et leur place centrale dans les prises de décision concernant les biens naturels se trouvant sur leur territoire. Garantir le respect et l'obtention de leur consentement libre, préalable et informé avant tout octroi de permis minier ou pétrolier.
- Adopter des législations contraignantes imposant des responsabilités juridiques aux entreprises françaises, qui s'appliquent aussi aux activités de leurs sous-traitants et de leurs filiales à l'étranger.

POUR PLUS D'INFORMATION

Les Amis de la Terre France

Juliette Renaud

Chargée de campagne sur les Industries extractives

+33 1 48 51 18 92

juliette.renaud@amisdelaterre.org

www.amisdelaterre.org

⁵ <http://www.dgcis.redressement-productif.gouv.fr/secteurs-professionnels/industrie/chimie/metaux-strategiques>. Par ailleurs, Catherine Tissot-Colle, directrice de la communication d'Eramet et présidente de la Fédération des minerais, minéraux industriels et métaux non ferreux, vient d'être nommée vice-présidente du comité stratégique de filière (CSF) des industries extractives et premières transformations, créé par le gouvernement français en mai 2013.

⁶ <http://www.commerce-exterieur.gouv.fr/lindonesie-partenaire-strategique-france>

⁷ <http://www.commerce-exterieur.gouv.fr/lasean-priorite-commerce-exterieur-francais-0>. Ce fut aussi l'occasion pour la ministre de promouvoir la participation de Total dans le projet offshore de Mahakam dont les impacts sociaux et environnementaux sont tout aussi désastreux et irréversibles.